



Chers parents,

Cette année nous proposerons 2 veillées :

- ♣ **le mardi 24 Juillet pour les 6-11 ans**
- ♣ **le mardi 31 Juillet pour les 3-6 ans**

En quoi consiste une veillée?

La veillée est une activité proposée aux enfants le soir. Après la fermeture habituelle du centre, les enfants inscrits à la veillée vont préparer leur lit (dortoir des maternelles), préparer le repas avec les animateurs, manger, faire un grand jeu puis se coucher. Le lendemain matin, les enfants prennent le petit déjeuner avec les animateurs, se douchent, rangent leur lit et participent aux activités de l'ALSH.

Pour assister à la veillée, l'enfant doit être inscrit au moins un des deux jours qui encadrent la veillée :

- ♣ Si votre enfant n'est pas inscrit le mardi, il devra arriver à 18h.
- ♣ Si votre enfant n'est pas inscrit le mercredi, il devra être récupéré vers 10h30/11h00.
- ♣ Si votre enfant est inscrit les deux jours, vous le déposez le mardi matin et le récupérez mercredi soir.

Le repas du soir et le petit déjeuner seront pris à la cantine et la toilette s'effectuera à la douche du bâtiment des maternelles pour la veillée des 3-6ans et aux vestiaires du stade pour la veillée des 6-11 ans.

Nous vous ferons parvenir la liste des choses à fournir pour la veillée ultérieurement.

Restant à votre disposition pour plus de renseignements soit par mail à jeunesse@saint-morillon.fr soit par téléphone au 06 26 05 23 97.

Magali DELAS
Coordinatrice enfance jeunesse